

# M-03 Chauffage à bois automatique, puissance calorifique $P \leq 70$ kW

## Visualisation de la plateforme de demandes de subventions

### 1. Choix de la mesure

Vue d'ensemble   Requéérant   Carnet d'adresses   Bâtiments   **Vos demandes**

Nouvelle demande

Mesure   Propriétaires et contacts   Bâtiment   Données spécifiques aux mesures   Annexes   Résumé   Soumettre

**Enveloppe du bâtiment**

- Isolation thermique de la façade, du toit, des murs et du sol contre terre

**Installations techniques**

- Chauffage à bois automatique, puissance calorifique  $\leq 70$  kW
- Chauffage à bois automatique, puissance calorifique  $> 70$  kW
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur sol/eau ou eau/eau
- Raccordement à un réseau de chauffage
- Installation solaire thermique

**Travaux de rénovation globale**

- Amélioration de la classe CECB pour l'enveloppe du bâtiment et pour l'efficacité énergétique globale

**Nouvelle construction**

- Nouvelle construction/nouvelle construction de remplacement Minergie-P
- Nouvelle construction/nouvelle construction de remplacement avec CECB A/A

**Réseaux de chaleur**

- Nouvelle construction/extension du réseau de chaleur, nouvelle construction/extension de l'installation de production de chaleur

**M-03 : Chauffage à bois automatique, puissance calorifique  $P \leq 70$  kW**

Conditions d'entrée en matière

1. L'installation remplace un chauffage fonctionnant au mazout, au gaz naturel ou un chauffage électrique.
2. L'installation sera utilisée comme chauffage principal pour une surface chauffée d'au minimum  $500 \text{ m}^2$ .
3. L'installation doit être réalisée à une altitude supérieure ou égale à  $800 \text{ m.s.m.}$
4. La demande est transmise avant le début des travaux d'installation.

[Directive relative aux programmes de promotion énergétiques 2017](#)

ANNULER   SUIVANT >

## 2. Propriétaires et contacts

Vue d'ensemble   Requérant   Carnet d'adresses   Bâtiments   **Vos demandes**

Nouvelle demande

✓ Mesure   **Propriétaires et contacts**   Bâtiment   Données spécifiques aux mesures   Annexes   Résumé   Soumettre

\* Propriétaire    Je suis le propriétaire

\* Personne de contact    Identique à celle du propriétaire

\* Contact technique    Identique à celle du propriétaire

Nouvelle adresse

\* Type      \* Téléphone 1      Téléphone 2  

\* Salutation      \* E-Mail  

\* Prénom      \* Nom       Contact de l'entreprise

\* Rue      Nr  

Compléments d'adresse  

\* NPA      \* Localité  

\* Pays    Suisse

### 3. Données du bâtiment

Vue d'ensemble   Requérent   Carnet d'adresses   Bâtiments   Vos demandes

Nouvelle demande

✓ Mesure   ✓ Propriétaires et contacts   **Bâtiment**   Données spécifiques aux mesures   Annexes   Résumé   Soumettre

\* Bâtiment

#### Nouveau bâtiment

\* Propriété   \* Année du permis de construire

\* Rue  \* Nr   Protection du patrimoine

\* NPA  \* Localité  N° de parcelle

\* Affectation principale après la rénovation

## 4. Données spécifiques aux mesures

Vue d'ensemble   Requérent   Carnet d'adresses   Bâtiments   **Vos demandes**

Nouvelle demande

✓ Mesure   ✓ Propriétaires et contacts   ✓ Bâtiment   **Données spécifiques aux mesures**   Annexes   Résumé   Soumettre

**Conditions d'entrée en matière**

1. L'installation remplace un chauffage fonctionnant au mazout, au gaz naturel ou un chauffage électrique.
2. L'installation sera utilisée comme chauffage principal pour une surface chauffée d'au minimum 500 m<sup>2</sup>.
3. L'installation doit être réalisée à une altitude supérieure ou égale à 800 m.s.m.

**Conditions techniques**

1. Sont exclus : tous les poêles et toutes les chaudières à chargement manuel.
2. L'installation n'alimente pas un bâtiment qui peut être raccordé à un réseau de chaleur à distance approvisionné avec au moins 75% d'énergie renouvelable.
3. L'installation est munie du label de qualité Energie-bois Suisse ou équivalent.
4. La garantie de performance de SuisseEnergie, signée par un expert d'une entreprise spécialisée, doit être fournie.
5. L'installation de chauffage respecte les exigences de l'ordonnance cantonale sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les constructions et les installations (OURE) du 9 février 2011 (dimensionnement, isolation, régulation, etc.).

**Extrait des conditions générales**

1. Le propriétaire est responsable d'obtenir toutes les autorisations éventuellement nécessaires pour la réalisation des travaux. Le versement de la subvention ne pourra pas être effectué pour des travaux non autorisés.
2. Les demandes ne sont traitées qu'une fois tous les documents dûment complétés fournis (formulaire de demande, plans, calcul, etc.). Lorsque la qualité des dossiers est telle que cela exige un temps d'examen disproportionné, l'aide financière est réduite.
3. Toute modification d'un projet faisant l'objet d'une décision d'aide financière devra être soumise au SEFH et approuvée par celui-ci. Une modification de projet non approuvée peut conduire au refus de tout versement en raison du non-respect des conditions d'octroi.

**Général / Projet**

\* Début prévu des travaux

\* Fin prévue des travaux

\* Le projet prévoit-il la réalisation d'agrandissements, de nouvelles constructions ou de surélévations ?  
 Oui  Non

\* Des locaux existants sont-ils nouvellement chauffés ?  
 Oui  Non

\* Coûts d'investissement en CHF  CHF

\* Année du système de chauffage existant

\* Système de production de chaleur avant les travaux

\* Subventions attribuées par des programmes tiers: l'une des affirmations suivantes s'applique-t-elle à votre situation?

- Une demande de subvention est déposée auprès de tiers pour le projet de rénovation
- Des certificats sont émis pour le projet de rénovation (en allant au-delà des exigences d'une convention d'objectifs ou dans le cadre de projets de compensation)
- Le site de votre entreprise est exonéré de la taxe sur le CO2 (en raison d'une convention d'objectifs avec la Confédération)

Oui  Non

## Mesure

\* Chauffage principal ▼

\* Nombre de chaudières ↕ Chaudière(s)

\* Puissance nominale de l'installation en kWth kWth

\* Puissance calorifique de l'installation en kWth ↕ kWth

\* Surface de référence énergétique en m2 avant la rénovation ↕ m²

\* Surface de référence énergétique en m2 après la rénovation ↕ m²

\* Fabricant / Produit

\* Type(s)

\* Utilisation de la chaleur ▼

\* Est-ce que le système de de distribution de chaleur est installé pour la première fois?  
 Oui  Non

\* Souhaitez-vous demander un bonus pour rénovation complète?  
 Oui  Non

\* Surface chauffée d'au moins 500 m2 ?

\* Altitude au lieu de l'installation de chauffage à bois supérieure ou égale à 800 m.s.m`

\* Possibilité de raccordement à un réseau de chauffage à distance avec au moins 75%

\* Eventuel facteur de correction de hauteur pour le calcul de la SRE (valeur par défaut :

✕ ANNULER

< RETOUR

SUIVANT >

## 5. Annexes à joindre à la demande

Vue d'ensemble   Requéérant   Carnet d'adresses   Bâtiments   **Vos demandes**

Nouvelle demande

✓ Mesure   ✓ Propriétaires et contacts   ✓ Bâtiment   ✓ Données spécifiques aux mesures   **Annexes**   Résumé   Soumettre

Pour attacher des fichiers insérez ici   **SELECTIONNER DES FICHIERS** ↑

**Fichiers téléchargés**

Nom du fichier	Type	Taille du fichier	Actions
Aucune donnée disponible dans le tableau			

**Documents à fournir**

**Annexes administratives**

1. Formulaire de demande signé
2. Devis général de la production de chaleur, et éventuellement de la distribution de chaleur, y compris travaux annexes à considérer (démontage, électricien, maçonnerie, citerne, etc.).
3. Facture (si non disponible : photos) pour attester de la source d'énergie antérieure.

**Annexes techniques**

1. Détail du calcul de la SRE y.c dossier de plans et coupe à l'échelle.
2. Copie du Label de qualité Energie Bois Suisse.
3. Garantie de performance de SuisseEnergie dûment remplie.
4. Schéma de principe de l'installation de chauffage.
5. Si plusieurs bâtiments sont raccordés, rajouter les documents suivants :
  - Plan d'implantation (carte topographique) de la nouvelle chaufferie et des bâtiments raccordés à celle-ci.
  - Liste des bâtiments alimentés et indication des N°EGID et des SRE

**Indications**

Ici vous pouvez télécharger un nombre illimité de documents électroniques pour votre demande, par exemple des photos e croquis, offres et factures.

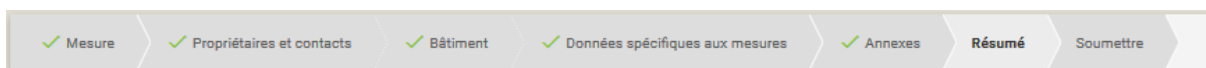
Une fois téléchargé, vous devez classifier le type de document.

Les types de fichiers suivants sont autorisés:

- PDF
- JPG
- TIFF
- GIF
- PNG
- DOC/DOCX (Word)
- XLS/XLSX (Excel)

**ANNULER**   **< RETOUR**   **SUIVANT >**

## 6. Résumé de la demande



## 7. Soumettre

**Soumettre la demande**

Voulez-vous vraiment soumettre cette demande? Notez que des corrections ne peuvent plus être faites après la transmission.